

Image not found or type unknown



Litige avec co-propriétaires

Par **Keren**, le **30/06/2014** à **16:29**

Je suis propriétaire d'un magasin dans un immeuble et j'ai sur le mur de façade une vitrine qui s'ouvre vers l'extérieur 260x150 épaisseur 24 cm. Les co-propriétaires ont pris la liberté d'inscrire à l'ordre du jour la dépose de la vitrine (elle ne figure pas dans mon acte d'achat mais j'en ai la jouissance depuis 30 ans) et ça a été voté le 26 juin... J'ai 2 mois pour pour contester. Qu'en pensez vous ? Est-ce jouable?